

Dans le cadre du déploiement du très haut débit sur notre secteur, une réunion publique est programmée le

Vendredi 17 mai 2019 à 18h30

à la salle des fêtes de Saint Bonnet le Courreau

Cette réunion publique aura pour objectif de préciser les conditions de raccordement à la fibre optique pour les habitants situés dans l'aire du Point de Mutualisation (PM) n°83 (Saint-Bonnet-le-Courreau / Châtelneuf / Saint-Georges-en-Couzan / Essertines-en-Châtelneuf / Roche).

Elle associera les communes concernées par le PM n°83, Loire Forez agglomération, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le SIEL, THD42 exploitation et l'entreprise de raccordement.